# علي




بسم الله الرحمن الرحيم

# L'allégeance

*Le verset de l'allégeance de Ali (ﷺ)*

*Anas Al Wejdi*



# Table de matière




﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم
مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ٥١ فَتَرَى ٱلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٞ يُسَٰرِعُونَ
فِيهِمۡ يَقُولُونَ نَخۡشَىٰٓ أَن تُصِيبَنَا دَآئِرَةٞۚ فَعَسَى ٱللَّهُ أَن يَأۡتِيَ بِٱلۡفَتۡحِ أَوۡ أَمۡرٖ مِّنۡ عِندِهِۦ فَيُصۡبِحُواْ عَلَىٰ
مَآ أَسَرُّواْ فِيٓ أَنفُسِهِمۡ نَٰدِمِينَ ٥٢ وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَهَٰٓؤُلَآءِ ٱلَّذِينَ أَقۡسَمُواْ بِٱللَّهِ جَهۡدَ أَيۡمَٰنِهِمۡ
إِنَّهُمۡ لَمَعَكُمۡۚ حَبِطَتۡ أَعۡمَٰلُهُمۡ فَأَصۡبَحُواْ خَٰسِرِينَ ٥٣ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ مَن يَرۡتَدَّ مِنكُمۡ عَن
دِينِهِۦ فَسَوۡفَ يَأۡتِي ٱللَّهُ بِقَوۡمٖ يُحِبُّهُمۡ وَيُحِبُّونَهُۥٓ أَذِلَّةٍ عَلَى ٱلۡمُؤۡمِنِينَ أَعِزَّةٍ عَلَى ٱلۡكَٰفِرِينَ يُجَٰهِدُونَ
فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ وَلَا يَخَافُونَ لَوۡمَةَ لَآئِمٖۚ ذَٰلِكَ فَضۡلُ ٱللَّهِ يُؤۡتِيهِ مَن يَشَآءُۚ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ ٥٤ إِنَّمَا
وَلِيُّكُمُ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤۡتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَهُمۡ رَٰكِعُونَ ٥٥ وَمَن
يَتَوَلَّ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ فَإِنَّ حِزۡبَ ٱللَّهِ هُمُ ٱلۡغَٰلِبُونَ ٥٦ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ
ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُواْ دِينَكُمۡ هُزُوٗا وَلَعِبٗا مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلۡكِتَٰبَ مِن قَبۡلِكُمۡ وَٱلۡكُفَّارَ أَوۡلِيَآءَۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ
إِن كُنتُم مُّؤۡمِنِينَ ٥٧﴾



## Introduction:

﴿إِنَّمَا وَلِيُّكُمُ اللَّهُ وَرَسُولُهُ وَالَّذِينَ آمَنُوا الَّذِينَ يُقِيمُونَ الصَّلَاةَ وَيُؤْتُونَ الزَّكَاةَ وَهُمْ رَاكِعُونَ﴾

﴾Vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, Son messager, et les croyants qui accomplissent la Salat, s'acquittent de la Zakat, et s'inclinent (devant Allah)﴿. [1]

Le verset suivant contient un mot très important sur lequel les chiites vont essayer de jouer. Le mot 'وَلِيُّكُمْ' (waliyukum) qui se traduit comme 'allié', mais les chiites vont prétendre qu'il s'agit de la wilaya (l'allégeance) et iront jusqu'à déformer le contexte du verset en affirmant que 'wali' ici signifie 'celui qui a droit à l'allégeance'. Pour nous faire comprendre que le verset nous parle d'une personne avec qui nous devrons conclure une allégeance.

La personne n'est pas citée directement, mais ils vont essayer de jouer sur la carte de l'exégèse, tout cela pour affirmer que le verset fait référence à Ali. S'ils réussissent à démontrer cela —selon leur logique — ils auront réussi à prouver que Ali avait droit à la succession et que les califes bien guidés ont contredit le Coran. En conclusion, selon eux, ce sont des mécréants.

Les Chiites utilisent ce verset pour argumenter en faveur de l'imamat d'Ali (عليه السلام) avant celle de Abou Bakr, Omar et Othman (رضي الله عنهم). Le point de référence ne réside pas dans ce verset lui-même, mais dans la cause de sa révélation. Comme vous le voyez le verset parle de manière générale sans mentionner Ali (عليه السلام) ni aucun des compagnons du Prophète (ﷺ). Alors, où se trouve l'argument pour les Chiites? La preuve réside dans l'interprétation de ce verset, c'est-à-dire dans la cause de sa révélation — comme l'affirment certains — quelle est donc la cause de révélation de ce verset selon eux ?

Il y a plusieurs points dont on va faire attention :

- Contexte du verset Coranique.
- L'histoire de la bague.
- La vraie signification de 'en étant incliné'.
- La signification de Waliyukum
- Les exégèses (tafasir) concernant ce verset et démontrer leur faiblesses.
- Les récit faible (daif) si ils sont plusieurs est-ce que le récit devient hassan (li ghayrihi)
- Signification de rumia bi tachayu3
- La forme de grandeur concernant le pluriel dans le verset.

---

[1] [Coran 5:55].

-

## L’histoire de la bague :

La raison de la révélation de ce verset selon leur récit est qu'Ali (عليه السلام) était en train de prier quand un demandeur vint demander quelque chose aux gens, mais personne ne lui donna rien. Alors cet homme se dirigea vers Ali (عليه السلام) alors qu'il était en position de prosternation, Ali (عليه السلام) lui tendit la main qui portait une bague, et l'homme ensuite prit la bague de la main d'Ali (عليه السلام). À la suite de cela, Allah, le Tout-Puissant, révéla ce verset : ﴾Vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, Son messager, et les croyants qui accomplissent la Salat, s'acquittent de la Zakat, et s'inclinent (devant Allah)﴿. Les Chiites disent que ceux qui donnèrent l'aumône tout en étant en position de prosternation sont une seule personne, qui est Ali ibn Abi Talib (عليه السلام). Ainsi, ce verset est considéré comme ce qu'ils appellent "le verset de la Wilaya" (le verset de l’allégeance) et selon certains de leurs savants c'est une des preuves les plus solide pour eux dans cette affaire.

Certes, Allah dit dans Son Noble Livre : ﴾Bienheureux sont certes les croyants, ceux qui sont humbles dans leur Salât﴿. [2]

Et notre Prophète (ﷺ) a dit: "Certes, dans la prière, il y a un engagement total." [3]

Chez nous, Ali (عليه السلام) est parmi les chefs des musulmans, des guides des pieux et des dévots. Nous n'acceptons jamais l'idée qu'Ali (عليه السلام) soit associé à une distraction quelconque, comme distribuer l'aumône pendant le temps de la prière. Au contraire, nous considérons qu'Ali (عليه السلام) fait partie de ceux qui observent la parole d'Allah: ﴾Bienheureux sont certes les croyants, ceux qui sont humbles dans leur Salât﴿. et qui suivent l'enseignement du Prophète (ﷺ) lorsqu'il a dit : 'Certes, dans la prière, il y a un engagement total.' Ensuite, après tout cela, il est dit que la norme concernant l'aumône est que celui qui doit la donner devance le nécessiteux ou l'indigent en la proposant plutôt que d'attendre qu'il vienne la demander. Ce comportement n'est pas louable. Ce qui est louable, c'est celui qui donne l'aumône dès le départ à celui qui est nécessiteux, et qui se présente volontairement pour être questionné. Nous tenons à préciser qu'Ali (عليه السلام) est préservé de faire cela, c'est-à-dire d'attendre que le nécessiteux vienne à lui pour ensuite lui donner l'aumône de ses biens.

## L'aumône :

De même, nous disons qu'il n'y a pas dans ce verset une louange à celui qui donne l'aumône tout en étant en position de prosternation. Car si tel était le cas, donner l'aumône pendant l'inclinaison serait meilleur qu'à d'autres moments! A ce moment nous devront dire à tout le monde : donnez l'aumône pendant qu’ils sont en prosternation, car Allah a loué ceux qui donnent l'aumône tout en étant en prosternation. Nous ne disons pas aux pauvres de chercher ceux qui sont en prosternation et de leur demander l'aumône. Je ne pense qu'aucun savant n’avance de tels propos.

---

[2] [Coran 23:1-2].

[3] [Rapporté par Al-Bukhari (3875) et Mouslim (538)].

En outre, Allah, Le Très-Haut, mentionne l'établissement de la prière sans spécifier sa réalisation. Prenons un moment pour réfléchir sur ce verset, Allah décrit en disant : ﴿Ceux qui accomplissent la *prière*, donnent l'aumône alors qu'ils sont en *inclinaison*﴾.

**L'inclinaison :**

Si on dit que la prière et l'inclinaison sont en effet une seule chose, l'aumône étant insérée entre les deux mots anéanti cette thèse. Le Coran est le discours le plus clair et personne ne peut remettre en question un seul aspect du Coran, ni dans sa forme, ni dans son style, ni dans son contenu, jamais. C'est le discours le plus parfait et le plus excellent. Si c'est le cas — et je ne pense pas qu'un musulman soit en désaccord avec cela — comment 'l'aumône' a-t-elle été placée entre la prière et l'inclinaison?

De plus, la prière est mentionnée dans le contexte de l'établissement (*Iqama*) : ﴿Ceux qui accomplissent la prière﴾. La *Iqama* de la prière est totalement différent de son accomplissement. L'établissement de la prière signifie accomplir la prière avec perfection, en respectant ses conditions, ses piliers, ses obligations, et même ses recommandations, avec un bon état de purification, une belle concentration. C'est cela, l'établissement de la prière. C'est pourquoi, après avoir mentionné cela, Il mentionne l'aumône.

Quant à 'alors qu'ils sont en inclinaison', cela n'a aucun lien avec la prière en soi. Au contraire, ici, l'inclinaison signifie l'humilité (خُضُوع/*Khudu'*) devant Allah, comme Il l'a dit au sujet de David (عليه السلام) : ﴿Il [Dawud (David)] dit: « Il a été certes injuste envers toi en demandant de joindre ta brebis à ses brebis. » Beaucoup de gens transgressent les droits de leurs associés, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres -cependant ils sont bien rares. Et Dawud (David) pensa alors que Nous l'avions mis à l'épreuve. Il demanda donc pardon à son Seigneur et tomba prosterné et se repentit﴿.[4]

Il est bien connu que David se prosterna et donc, nous nous prosternons lorsque nous lisons ce verset, la 'sajdah at-tilawah'. Mais ici, David est dit s'être incliné 'رَاكِعًا'. Nous disons: certes, David s'est prosterné/incliné, mais Allah a dit: ﴿et tomba prosterné/incliné et se repentit﴾. Nous disons qu'il était soumis à Allah. Ainsi, l'inclinaison signifie se soumettre à Allah. Et parmi cela, il y a la parole d'Allah concernant Marie (عليها السلام) : ﴿Ô Marie, obéis à ton Seigneur, prosterne-toi et incline-toi avec ceux qui s'inclinent﴾.[5] Cela signifie : soumets-toi avec ceux qui se soumettent. Donc, Marie vivait à la Maison Sacrée, consacrée par sa mère, et elle était une femme pour qui la prière collective n'était pas obligatoire avec les gens qui s'inclinent. Mais la signification ici est de se soumettre à Allah avec ceux qui Lui sont soumis.

Et ﴿inclinés﴾ ne peut être liée à ce qui précède, car la prière a déjà été mentionnée, et la prière inclut la position de l'inclinaison (ruku'). Donc, répéter l'inclinaison serait redondant, donc il est nécessaire de la considérer comme une circonstance, indiquant qu'ils donnent la Zakat alors qu'ils sont inclinés (soumission à Allah et non le ruku').

Ainsi, selon les gens de sciences, le sens de ce verset ﴿Ceux qui accomplissent la prière, donnent l'aumône alors qu'ils sont en inclinaison﴾ est qu'ils sont constamment soumis à Allah dans toutes leurs situations. De même, nous disons catégoriquement que ce verset n'a jamais été révélé en référence à Ali (عليه السلام). Nous croyons fermement que cette histoire est infondée. Aucun demandeur ne s'est présenté à Ali alors qu'il était en inclinaison pour lui demander l'aumône et Ali n'a jamais payé l'aumône en position d'inclinaison. Rien de

---

[4] [Coran 38:24*], il faut noter que dans le verset il y écrit « raki'an » qui se traduit par incliner.*

[5] [Coran 3:43].

tout cela ne s'est jamais produit. Celui qui lit ce verset, ainsi que ceux qui le précèdent et le suivent, sait avec certitude que ce verset a une autre raison que celle supposée.

Pour comprendre le contexte du verset nous devrons lire les versets d'avant et d'après. En fait, Allah, juste avant ce verset, mentionne trois versets: ﴿Ô vous qui avez cru, ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour allié, devient un des leurs. Allah ne guide pas les gens injustes.[6] Allah interdit donc aux croyants de prendre les Juifs et les Chrétiens comme alliés."

Un hadith hassan (bon)[7] rapporte que le contexte de ce verset remonte à l'histoire d'Ubadah ibn al-Samit (ﷺ). Abdullah ibn Ubayy ibn Salul intercéda en faveur des Banu Qaynuqa lorsque le Prophète Muhammad (ﷺ) voulut les exécuter. Abdullah ibn Ubayy insista auprès du Prophète (ﷺ) pour qu'il épargne les Banu Qaynuqa, et cela perturba le Prophète (ﷺ) jusqu'à ce qu'il les laisse partir. Ensuite, les frères des Banu Qaynuqa, des Juifs de la tribu des Banu al-Nadir, ont voulu que 'Ubadah ibn al-Samit (ﷺ) intercède pour eux de la même manière qu'Abdullah ibn Ubayy l'avait fait pour leurs frères juifs. 'Ubadah (ﷺ) refusa de plaider en leur faveur devant le Messager d'Allah (ﷺ).

Ainsi, 'Ubadah ibn al-Samit (ﷺ) était l'un des Compagnons d'allégeance à al-'Aqaba, un vrai croyant, tandis qu'Abdullah ibn Ubayy était un hypocrite, voire le chef des hypocrites. C'est pourquoi 'Ubadah ibn al-Samit (ﷺ) a rejeté leur demande d'intercession pour eux. En conséquence, Allah a révélé : ﴿Ô vous qui avez cru, ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens, certes ils sont alliés les uns des autres﴾ jusqu'à ce qu'Il dise : ﴿Vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, Son messager, et les croyants qui accomplissent la Salat, s'acquittent de la Zakat, et s'inclinent (devant Allah)﴾. Ainsi, ces versets parlent de la loyauté des croyants en général et ne traitent pas l'affaire d'un homme faisant une zakat tout en priant. Si c'est le cas, n'importe qui pourrait prétendre qu'il s'agit de tel et tel personne. Par exemple, une personne pourrait inventer un hadith mensonger sur Talha ibn Ubaydullah (ﷺ) et dire que Talha (ﷺ) faisait l'aumône en étant en inclinaison alors l'allégeance devrait concerner Talha(ﷺ).

## L'allégeance :

Même si nous disions que cela s'applique à Ali – que cela soit le cas ou non – où est la mention du califat ? Où est la wilaya (l'allégeance)?

Il n'y a aucune mention du califat dans ce verset : ﴿Vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, Son messager, et les croyants qui accomplissent la Salat, s'acquittent de la Zakat, et s'inclinent (devant Allah)﴾.

﴿Innamā **Wa Līyukumu** Allāhu Wa Rasūluhu Wa Al-Ladhīna 'Āmanū Al-Ladhīna Yuqīmūna Aş-Şalāata Wa Yu'utūna Az-Zakāata Wa Hum Rāki`ūna﴾.

Où est le califat? Le terme 'wali' signifie 'allié', cela signifie-t-il 'gouverneur'? Si on dit que 'wali' signifie 'gouverneur' cela implique le fait qu'Allah soit un gouverneur! Peut-on dire que Allah est un gouverneur? Allah est le créateur de l'univers, le Seigneur des mondes.

6 [Coran, 5:51].

7 [Jami' Al Bayan: 12207].

Ibn Kathir (﵀), a dit :

Quant à l'affirmation ﴿et s'inclinent (devant Allah)﴾, certains ont supposé que ce verset est conditionnelle par rapport à ﴿et ils donnent la Zakat﴾, signifiant qu'ils donnent la Zakat tout en étant inclinés (en état de ruku'). Certains ont même attribué cet événement à Ali (﵇), affirmant que ce verset a été révélé à son sujet lorsqu'une personne est venue le voir alors qu'il était incliné et qu'il lui a donné sa bague. Cependant, Ibn Kathir a mentionné les rapports attribués à Ali(﵇) concernant cette affaire et a souligné la faiblesse de leurs chaînes de transmission.

Ibn Atiyya (﵀) dans Al-Muharrar Al-Wajiz a mentionné : "Mujahid a dit que ce verset a été révélé concernant Ali ibn Abi Talib alors qu'il faisait l'aumône en étant incliné. Cependant, l'opinion la plus correcte, comme nous l'avons précédemment présentée, concorde avec la majorité des interprétations. Selon le verset ﴿Et les croyants﴾, fait référence à ceux qui croient et pratiquent sincèrement, n'étant pas hypocrites, accomplissant les prières obligatoires dans leur intégralité et donnant la Zakat."

An-Nisaburi (﵀) dans son commentaire sur At-Tabari (﵀) a déclaré : "Il y a deux opinions sur ce verset. La première est qu'il s'applique généralement à tous les musulmans car le verset a été révélé en accord avec l'incident impliquant 'Ubada bin As-Samit (﵁). La deuxième opinion est qu'il se rapporte à un individu spécifique, et il a été rapporté que cela pourrait être Abu Bakr (﵁) ou Ali(﵇). Cependant, la deuxième opinion, qui spécifie une personne particulière, est réfutée."

Al-Qurtubi (﵀) dans Al-Jami' li Ahkam al-Qur'an a déclaré : ﴿Et les croyants﴾, mentionnés dans le verset est au pluriel, applicables à tous les croyants. Abu Ja'far Muhammad bin Ali bin Al-Hussein bin Ali (Al-Baqir) a été interrogé sur la signification de ﴿Votre allié n'est autre qu'Allah, Son Messager et les croyants﴾. Est-ce Ali bin Abi Talib? Il a répondu: 'Ali est parmi les croyants.' Cela indique que cette affirmation s'applique à tous les croyants, et c'est une opinion solide. [8]

## Le contexte du verset [Al-Razi] [9]

Al-Razi (﵀) dans son tafsir a déclaré : "Après avoir mentionné un long discours pour réfuter l'affirmation selon laquelle ce verset aurait été révélé à Ali — Ali ibn Abi Talib est plus expert dans l'interprétation du Coran que les Rawafid — si ce verset était une preuve de son imamat, il l'aurait invoquée pour justifier sa succession. Il ne s'est pas du tout appuyé sur ce verset pour prouver son imamat, ce qui oblige à conclure que l'affirmation de ces Rawafid est invalide. Al Razi continue et il nous explique le contexte du verset.

"Votre allié est seulement Allah, Son messager, et ceux qui ont cru, qui accomplissent la Salat, donnent la Zakat, et s'inclinent [devant Allah]. Il est organisé que dans les versets précédents où il a interdit de prendre les mécréants comme alliés, ici, il ordonne de prendre pour alliés ceux qui méritent d'être pris comme tels, en disant : 'Votre allié est seulement Allah, Son messager, et ceux qui ont cru', c'est-à-dire les croyants décrits par les caractéristiques mentionnées. Dans ce verset, il y a plusieurs points à considérer :

Le premier point concerne l'expression "ceux qui ont cru", qui peut être comprise de deux façons : la première est qu'il s'agit de tous les croyants en général, car lorsque 'Ubada ibn

---

[8] [Hassan].

[9] [Tafsir Al-Razi (12/384)].

al-Samit s'est désavoué des juifs en disant : 'Je déclare ma complète innocence devant Allah de tout engagement avec Qurayzah et an-Nadir, et je prends Allah et Son messager pour alliés', ce verset a été révélé en accord avec sa déclaration.

Il a également été rapporté qu'Abdullah ibn Salam a dit : 'Ô Messager d'Allah, notre peuple nous a boycottés et a juré de ne plus nous parler, et nous ne pouvons pas non plus fréquenter tes compagnons en raison de la distance entre nos maisons.' Alors ce verset a été révélé: ﴿Nous sommes satisfaits d'Allah, de Son messager et des croyants comme alliés﴾. Ainsi, ce verset est général pour tous les croyants. Tout croyant est l'allié de tous les autres croyants, similaire à ce que dit Allah : ﴿Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres﴾.[10]

C'est pourquoi l'expression ﴿ceux qui établissent la Salat et donnent la Zakat﴾ est une caractéristique de tous les croyants. L'intention de mentionner ces caractéristiques est de distinguer les croyants des hypocrites, car ceux-ci prétendaient avoir la foi mais n'étaient pas constants dans l'accomplissement de la prière et de l'aumône, comme Allah l'a dit: ﴿Ils font leur prière avec paresse et ne donnent la Zakat que pour montrer aux gens﴾.[11]

## Réponse a Wali :

Quant à l'interprétation du terme 'walī' (allié) pour le partisan et pour celui qui exerce l'autorité ensemble, cela est invalide, car il est établi dans les principes de la jurisprudence que le même terme ne peut pas être appliqué simultanément à deux significations différentes. Donc lorsque les chiites nous dit que 'wali' peut signifier partisan et en même temps imam on sait que ce n'est pas possible.

Cela indique que le sens le plus plausible de ce passage est le suivant : avant et après ce verset, ce qui est approprié n'est rien d'autre que cette signification. Avant ce verset, Dieu a dit : ﴿Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens ; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Dieu ne guide certes pas les gens injustes.﴾. Ce qui est voulu n'est pas de prendre les Juifs et les Chrétiens comme dirigeants disposant de vos vies et de vos biens, car l'invalidité de cela est évidente par nécessité. Mais ce qui est voulu est de ne pas prendre les Juifs et les Chrétiens comme amis et protecteurs, de ne pas les fréquenter ni les soutenir.

Puis, après avoir fortement interdit cela, Il dit : ﴿Votre allié ne peut être que Dieu, Son messager, et les croyants qui accomplissent la Salat, s'acquittent de la Zakat, et s'inclinent devant Dieu.﴾. Il est évident que l'alliance interdite précédemment est l'alliance signifiant le soutien. Par conséquent, l'alliance ordonnée ici est l'alliance signifiant le soutien.

Quant à ce qui suit ce verset, Il dit : ﴿Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés ceux qui prennent votre religion pour sujet de moquerie et de jeu, parmi ceux à qui le Livre a été donné avant vous, ainsi que les mécréants.﴾. [12] Il réitère l'interdiction de prendre les Juifs, les Chrétiens et les mécréants comme alliés. Il est indubitable que l'alliance interdite est l'alliance signifiant le soutien. De même, l'alliance dans le verset ﴿Votre allié ne peut être que Dieu﴾ doit être comprise comme signifiant le soutien. Toute personne juste, abandonnant le fanatisme et réfléchissant au début et à la fin du verset, conclura que l'allié dans ﴿Votre allié ne peut être que Dieu﴾ ne signifie rien d'autre que le secours et l'affection.

---

[10] [Coran, 9:71].

[11] [Coran, 9:54].

[12] [Coran, 5:57].

Il ne peut pas signifier l'imamat, car ce serait introduire un concept étranger entre deux propos unifiés dans un seul but. Cela conduirait à une extrême fragilité et confusion, et il est nécessaire de purifier la parole de Dieu de cela.

## Les différentes narrations dans le tafsir :

### Premier récit :

1) Al-Tabari a dit:[13] "Muhammad ibn al-Hussein nous a informés, il a dit: **Ahmad ibn al-Mufaḍḍal** nous a informés, il a dit : Asbāṭ nous a informés, d'après **Al-Suddi** qui a dit : Puis il les informa de ceux qui ont droit à leur allégeance en disant: ﴿Votre allié n'est autre qu'Allah, Son messager, et les croyants qui accomplissent la Salat, s'acquittent de la Zakat, et s'inclinent devant Dieu﴾. Ceux-ci sont tous les croyants, mais Ali ibn Abi Talib (ﷺ) fut approché par un demandeur alors qu'il était en inclinaison (ruku') dans la mosquée, et il lui donna son anneau."

*Cette narration est faible pour plusieurs raisons:*

*Ahmed ibn al-Mufaḍḍal al-Hafri (Abu Ali al-Kufi):*
- Abu Hatim al-Razi a dit à son sujet: 'Il était véridique, mais il était parmi les chefs des chiites.'[14]
- Ibn Hajar al-Asqalani a également dit à son sujet: 'Véridique, mais avec des faiblesses dans sa mémorisation.'[15]

*Ismaïl ibn Abd al-Rahman al-Suddi (Abu Muhammad al-Qurashi al-Kufi):*
- Al-'Uqayli a transmis: [16] 'Je suis allé à Kufa et j'ai rencontré al-Suddi et je lui ai demandé l'explication d'un verset du Livre de Dieu, et il m'a informé à ce sujet. Je n'ai pas terminé ma visite qu'il a commencé à maudire Abu Bakr et Omar (رضي الله عنهما), alors je ne suis plus retourné le voir.'

- Laith ibn Abi Sulaim a dit à son sujet:[17] "Il y avait deux menteurs à Kufa : al-Suddi et al-Kalbi.

- Abdullah ibn Habib ibn Abi Thabit a dit : J'ai entendu Ash-Sha'bi à qui l'on a dit : 'Isma'il As-Suddi a reçu une part de connaissance'. Il répondit : 'Isma'il a reçu une part d'ignorance du Coran.'[18]

- Al-Falas et Ibn Ma'in a dit, rapportant d'Ibn Mahdi : faible [19]

- Abu Hatim a dit : Il ne peut pas être utilisé comme preuve. [20]

---

13 [Jāmiʿ al-Bayān: 12210].
14 [Al-Jarh wa Al-Ta'dil (vol. 2, p. 77)].
15 [Taqrīb al-Tahdhīb" (numéro 109, p. 84)].
16 [Ad-Du'afa al-Kabir" (vol. 1, p. 87)].
17 [Al-Dahabi, Mizan Al-I'tidal (vol.1, p.237)].
18 [Qabool al-Akhbar wa Ma'rifat ar-Rijal (2/71)].
19 [Al-Jami 'li Kutub al-Du'afa' wal-Matrukin wal-Kadhibin (vol. 2, p. 313)].
20 [Al-Jami 'li Kutub al-Du'afa' wal-Matrukin wal-Kadhibin (vol. 2, p. 313)].

## Deuxième récit :

2) Al-Tabari a dit: [21] "Ismaïl ibn Isra'il al-Ramli nous a informés, il a dit : **Ayoub ibn Sawayd** nous a informés, il a dit : 'Atba ibn Abi Hakim a transmis à propos de ce verset : ﴿Votre allié n'est autre qu'Allah, Son messager, et les croyants...﴾ Il a dit : 'Ali ibn Abi Talib.'"

*Cependant, cette narration est faible pour plusieurs raisons:*

*Ayoub ibn Sawayd al-Ramli:*

- Ahmad ibn Hanbal a dit à son sujet : 'Ayoub ibn Sawayd est faible.' [22]

- Al-Nasa'i a également dit à son sujet : 'Il n'est pas de confiance.' De plus Yahya ibn Ma'een a dit à son sujet: 'Il n'est rien. Il avait l'habitude de voler des hadiths.' [23]

- 'Atba ibn Abi Hakim al-Shaibani : Ali ibn al-Madini a dit à son sujet: "Il était faible.'[24]

- Al-Nasa'i a également dit à son sujet : 'Il était faible.' [25]

[21] [Jāmiʿ al-Bayān" (numéro/12213)].
[22] [Al-Kamil fi Du'afa al-Rijal" (vol. 2, p. 23)].
[23] [Al-Du'afa wal-Matrookin" (p. 16)]
[24] [Su'alat Ibn Abi Shayba li Ibn al-Madini (p. 159)].
[25] [Tahdhib al-Tahdhib" d'Ibn Hajar al-Asqalani (vol. 7, p. 94-95)].

## Troisième récit :

3) Al-Tabari a dit: [26]"Al-Harith m'a informé, il a dit : Abd al-Aziz m'a informé, il a dit : **Ghalib ibn Ubayd Allah** m'a informé, il a dit : J'ai entendu Mujahid dire à propos de ce verset : ﴿Votre allié n'est autre qu'Allah, Son messager...﴾ Il a dit : 'Ce verset a été révélé au sujet d'Ali ibn Abi Talib alors qu'il faisait la charité alors qu'il était en prosternation.'"

*Ghalib ibn Ubayd Allah al-Uqayli al-Jazari :*

Cependant, cette narration est faible en raison de la faiblesse de Ghalib ibn Ubayd Allah al-Uqayli al-Jazari, qui est considéré comme un transmetteur de hadiths rejeté.

- Al-Bukhari a dit à son sujet: "Ghalib ibn Ubayd Allah est rejeté dans les hadiths." [27]
- Yahya ibn Ma'een a également dit à son sujet: "Il n'est pas digne de confiance." [28]
- Abu Hatim al-Razi a déclaré à son sujet: "Il est rejeté dans les hadiths." [29]

[26] [Jāmiʿ al-Bayān (numéro/12214)].
[27] [Al-Du'afa al-Saghir" (p. 91)].
[28] [Al-Kamil fi Du'afa al-Rijal" d'Ibn 'Adi al-Jurjani (vol. 7, p. 109)].
[29] [Al-Jarh wa al-Ta'dil" d'Ibn Abi Hatim (vol. 7, p. 48)].

**Quatrième récit :**

| 4) Le Khateeb al-Baghdadi a rapporté à propos d'Ibrahim ibn Abi Yahya Abu Ishaq: "Abu al-Hasan Muhammad ibn Muhammad ibn Ali al-Shuruti m'a informé, il a dit : Al-Muzaffar ibn Nazif ibn Abdullah, un affranchi de la tribu des Banu Hashim, m'a informé, il a dit : Muhammad ibn Mukhlad m'a informé, il a dit : Abu Ishaq Ibrahim ibn Abi Yahya m'a informé, il a dit : Muhammad ibn Umar, c'est-à-dire Ibn Bashir, m'a informé, il a dit : Matlab ibn Ziyad a rapporté de **Al-Suddi**, de Abu Isa, d'Ibn Abbas (ﷺ) qu'il a dit : 'Ali a fait la charité avec son anneau alors qu'il était en prosternation. Le Prophète (ﷺ) a demandé au demandeur : 'Qui t'a donné cet anneau?' Le demandeur a répondu : 'Celui qui était en prosternation.' Alors Allah a révélé à le verset à ce sujet.[30] |
|---|

*Isma'il ibn Abd al-Rahman al-Suddi (Abu Muhammad al-Qurashi al-Kufi) :*

Cette narration contient Isma'il ibn Abd al-Rahman al-Suddi (Abu Muhammad al-Qurashi al-Kufi) dans sa chaîne de transmission, et sa situation a été précédemment démontrer.

**Cinquième récit :**

| 5) Ibn Kathir a dit: "Abd al-Razzaq a dit : 'Abd al-Wahhab ibn Mujahid nous a rapporté de son père, d'Ibn Abbas (ﷺ) concernant le verset : ﴿Votre allié n'est autre qu'Allah, Son messager...﴾ qu'il a été révélé à propos d'Ali ibn Abi Talib."[31] |
|---|

*Abd al-Wahhab ibn Mujahid :*

- Al-Bukhari l'a répertorié dans "Al-Tarikh al-Kabir" (98/6) et a déclaré : "Abd al-Wahhab ibn Mujahid ibn Jabr, un affranchi de la tribu des Sa'ib al-Qurashi, a rapporté de son père. Waqia a dit : Il n'a pas entendu de son père.'"

- Ahmad ibn Hanbal a dit à son sujet : "Il n'est rien, faible dans la transmission." [32]

- Sufyan al-Thawri a dit à son sujet : "Il est menteur." [33]

---

[30] [Al-Mutafaqqih wal-Muftarriq" (258/1)].
[31] [Tafsir Ibn Kathir (3/126)].
[32] [Al-Illal wa Ma'rifat Al-Rijal, par Ahmad, la narration d'Abdullah, (numéro 4477)].
[33] [Al-Jarh wa al-Ta'dil" d'Ibn Abi Hatim (70/6)].

**Sixième récit :**

> 6) Ibn Kathir a dit dans son "Tafsir" (126/3) : "Abu Sa'id Al-Ashaj nous a rapporté, Al-Fadl ibn Dukayn Abu Nu'aim Al-Ahwal a rapporté de **Musa ibn Qays Al-Hadrami** par **Salamah ibn Kuhayl** qui a dit : 'Ali a fait l'aumône de son anneau alors qu'il était en position de prosternation, et le verset ﴿Votre allié n'est autre qu'Allah, Son messager...﴾ a été révélé.'"

*Musa ibn Qays Al-Hadrami (Abu Muhammad Al-Kufi):*

- Al-Aqili dit: "Il est parmi les extrémistes dans le chiisme." [34] Al-Aqili a rapporté quelques hadiths de lui et a dit : "Il rapporte des hadiths médiocres et erronés."

*Salamah ibn Kuhayl Al-Hadrami Al-Kufi:*

- Salamah ibn Kuhayl Al-Hadrami Al-Kufi est considéré comme fiable, mais il avait une légère tendance au chiisme. Al-Ajli a dit à son sujet : "Il était un suiveur, digne de confiance, solide dans ses narrations, avec une légère tendance au chiisme." [35]
- Yahya ibn Ma'in a mentionné : "Salamah ibn Kuhayl était un chiite extrémiste" [36]
- Abu Dawood Al-Sajistani a dit : "Salamah avait des tendances chiites" [37]

Il important de savoir qu'un narrateur ayant des inclinations chiites, même légères, pourrait transmettre des narrations faibles, surtout si ces récits soutiennent sa croyance hétérodoxe. Ainsi, ces narrations peuvent être rejetées car un innovateur ne peut être accepté dans ses narrations s'il promeut son innovation.

Ibn Hajar Al-Asqalani a dit: "Il est nécessaire de restreindre notre approbation des narrations d'un innovateur - s'il est véridique et non prêcheur - à la condition que le hadith qu'il rapporte ne soutienne pas son innovation ou ne la renforce pas. Nous ne pouvons alors garantir qu'il ne succombe pas à ses penchants."[38]

---

[34] [Al-Du'afa Al-Kabir" (164/4)].

[35] [Siyar A'lam Al-Nubala" d'Al-Dhahabi (299/5)].

[36] [Tarikh Dimashq, D'ibn Asakir (22/126)].

[37] [Ikmal Tuhaf al-Mu'af fi Asma' al-Rijal" d'Alaa Al-Din Al-Mughaltay (22/6)].

[38] [Lisan al-Mizan" (11/1).

## Récit (hassan) considéré comme bon

**Pourquoi laisser des narrations bonnes et prendre les récits faibles ? Continuez à lire et vous allez voir quel argument ils peuvent te sortir.*

> 7) Abu Ja'far Muhammad ibn Ali, également connu sous le nom de Muhammad al-Baqir, répondant à ceux présents après qu'ils aient prétendu que le verset de la wilaya (allégeance) était descendu en faveur d'Ali ibn Abi Talib (ﷺ), en disant qu'Ali (ﷺ) fait partie de ceux qui ont cru. Cela signifie que le verset a été révélé pour l'ensemble des croyants. Al-Tabari a rapporté: "Hanad ibn al-Sari nous a rapporté, Abdah a rapporté d'Abd al-Malik d'après Abu Ja'far, qui a dit : 'Je lui ai demandé à propos de ce verset : ﴿Votre allié n'est autre qu'Allah, Son messager...﴾ je lui ai demandé : 'Qui sont ceux qui ont cru ?' Il a répondu : 'Ceux qui ont cru !' Nous avons dit : 'On nous a informé que cela a été descendu en faveur d'Ali ibn Abi Talib !' Il a répondu : 'Ali est parmi ceux qui ont cru.'" [39]

*Cette narration est considérée comme Hasan (acceptable).*

## Qui a sortis ce fameux recit de la bague ?

Le prétendu fait que ce verset a été descendu en faveur d'Ali (ﷺ) est attribué à Al-Tha'labi, également connu sous le surnom de "Hathib al-Layl" car il ne distingue pas clairement entre les hadiths authentiques et faibles. La plupart de ses narrations proviennent d'Al-Kalbi par l'intermédiaire d'Abu Salih, et ces récits sont considérés par les savants comme parmi les plus faibles dans le domaine de l'interprétation du Coran. Al-Suyuti, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit: "Parmi les chemins les plus faibles de transmission des interprétations d'Ibn Abbas (ﷺ) se trouve celui d'Al-Kalbi par l'intermédiaire d'Abu Salih de Ibn Abbas. Si on ajoute à cela le récit de Muhammad ibn Marwan al-Suddi al-Saghir, cela devient une chaîne de mensonges."[40]

Ibn Hajar al-Asqalani a déclaré: "At-Tabarani l'a rapporté dans Al-Awsat dans la biographie de Muhammad ibn Ali al-Sa'igh. Ibn Mardawayh le mentionne dans le hadith d'Amr ibn Yasir, en disant : 'Ali a été interpellé par un demandeur alors qu'il était dans sa prière...' Le narrateur dans cette chaîne de transmission est Khalid ibn Yazid al-'Amr, considéré comme mawquf (interrompu), et Al-Tha'labi l'a rapporté de la part d'Abu Dhar dans un long hadith, et sa chaîne de transmission est invalide." [41]

## Prononcuation de Wilayat :

Les chiites duodécimains nomment l'Ayat al-Wilayah en prononçant la lettre "waaw" avec un kasra, ce qui est une erreur. La prononciation correcte utilise un fatha sur le "waaw". Le contexte de ce verset confirme cette clarification, car il est lié à l'amour des croyants et à leur soutien plutôt qu'à la question de l'Imamat.

---

[39] [Jami' al-Bayan" (numéro/12211)].
[40] [Al-Itqan fi 'Ulum al-Qur'an" (239/4)].
[41] [Al-Kafi al-Shafi fi Takhrij Ahadith al-Kashaf" (649/1)].

## L’argument du hadith hassan :

Certains avancent comme argument le fait que la multiplication des chaînes renforce un hadith faible, en se référant à une règle qui stipule : un hadith faible peut être élevé au niveau de hasan en raison de la multiplication des différentes voix/chaînes de transmission du hadith.

Ils citent Ibn Hajar al-Asqalani comme ayant adopté cette règle. Ibn Hajar al-Asqalani a effectivement approuvé l'application de ce principe, mais il l'a encadrée de conditions extrêmement précises. Cela visait à éviter d'ouvrir la porte aux gens pour qu'ils élèvent arbitrairement chaque narration faible ayant plusieurs chaînes, introduisant ainsi dans la Sunna ce qui n'en fait pas partie.

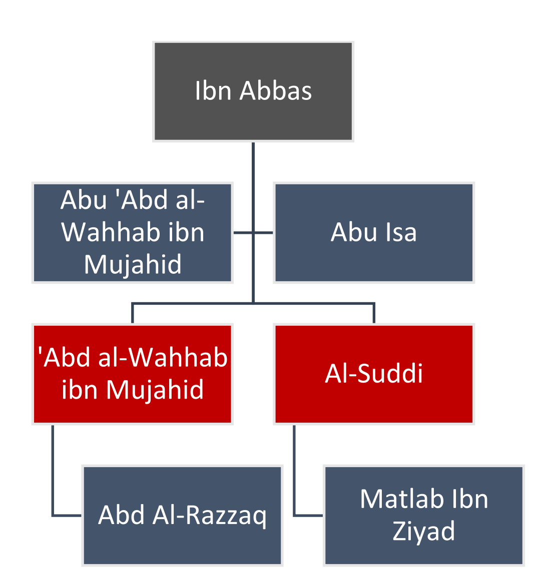



*Figure 1: basé sur à gauche (5e récit) et la droite le (4e récit).*

Sur la Figure 1 à gauche, 'Abd Al-Wahhab ibn Mujahid est considéré comme faible et menteur dans le hadith (5e récit), tandis qu'à droite, Al-Suddi (4e récit) est également considéré comme faible et menteur. Il est apparu qu'il y avait des 'ilal (problèmes) dans chacune des narrations mentionnées précédemment. La règle pour qu'un hadith faible devienne un hadith hassan (li-ghayrihi), signifiant littéralement un hadith bon grâce à d'autres narrations, intervient lorsque dans la chaîne de transmission, son défaut réside dans la mauvaise mémorisation des personnes transmettant les hadiths, comme nous le verrons dans la Figure 2.

Dans notre cas ici, dans la Figure 1, le hadith reste non seulement faible mais devient encore plus faible en raison des personnes de la chaîne de transmission dont le défaut n'est pas simplement lié à la mémorisation ou à l'illusion, mais plutôt à leur faiblesse et, par conséquent, à leur propension à être considérés comme menteurs."

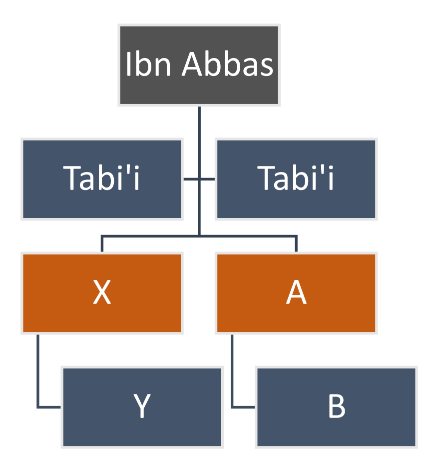



*Figure 2: ceci est un exemple, à gauche une chaine avec une personne faible en raison de sa mémorisation et à droite on a le même cas.*

"Dans ce cas, le récit devient bon (hasan-lighayrihi) en raison du fait que plusieurs chaînes de transmission se renforcent mutuellement. Ici, le hadith faible devient bon et peut être utilisé comme argument. Ce qui n'était pas le cas dans l'exemple précédent."

***Conclusion :***

Les savants sont unanimes sur le fait qu'un hadith passe du statut de faible (da'if) à celui de bon (hasan) s'il est rapporté par un narrateur dont la mémoire est faible, mais dont la véracité dans ses paroles est connue et qui est fiable dans sa transmission. Cependant, si le narrateur est faible en raison d'un rejet de sa crédibilité, d'une considération comme faible ou s'il est identifié comme menteur, alors les autres chaînes de narrations ne vont pas renforcer le récit, mais au contraire, cela va accentuer la faiblesse du récit

## L’argument du pluriel :

Le dernier argument concerne le fait que certains pourraient avancer que dans le verset : ﴾Vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, Son messager, et les croyants qui accomplissent la Salat, s'acquittent de la Zakat, et s'inclinent (devant Allah)﴿, l'usage du pluriel serait utilisé pour exprimer le respect. C'est pourquoi ils pourraient affirmer que Dieu parle au pluriel dans ce verset. L'un des arguments avancés par eux :

﴾En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien.﴿[42], Ils vont dire que dans ce contexte, Dieu utilise le pluriel pour se désigner lui-même. Ainsi, quand dans le verset il mentionne au pluriel 'les croyants qui accomplissent la Salat', cela serait une façon respectueuse pour se désigner.

Réponse :

Si Allah dit : «Vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, Son messager,» et qu’il n’utilise pas la forme du pluriel en se référant à lui-même et son prophète (ﷺ) et qu’il l’utilise pour Ali (عليه السلام) cela signifie que Dieu à plus respecté Ali que lui-même et son prophète ?

[42] [Coran, 15:9].

Fin.